

# Séminaire « Soutenabilités »

## Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

**Nom :** Salanave

**Prénom :** Jean-Luc

**Institution ou entreprise :** École Centrale

**Axe(s) :**

- Quelle voie pour une économie soutenable ?
- Quelles interactions humains-nature, mondialisation et pandémies ?
- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?
- Quelles interdépendances et quelles formes d'autonomie à différentes échelles ?
- Quelles relations entre savoirs, pouvoirs et opinions ?

**Intitulé de votre contribution :** Urgence sanitaire, urgence climatique, vraies et fausses priorités

**Résumé de votre contribution :**

Mardi 7 avril 2020, à l'occasion de l'audition d'Élisabeth Borne sur l'incidence de la crise du Covid-19 sur la politique énergétique et climatique du Gouvernement, la Présidente de la Commission Economique du Sénat a affirmé: "A la crise sanitaire s'ajoute une crise énergétique, qui est une mauvaise nouvelle pour le climat et la diversification de notre mix énergétique; elle affectera notamment la rentabilité des acteurs de l'énergie, et donc leurs capacités d'investissement, seules à même de permettre l'essor des énergies renouvelables". La diversification n'est pas une fin en soi, plutôt une mode, à laquelle on peut certes consacrer 7 milliards d'euros par an en temps normal, mais dont les 121 milliards d'euros déjà gagés (et déjà dénoncés par la Cour des Comptes avant la crise) vont devenir indécents à l'heure de la reconstruction de l'économie, ces milliards étant en outre sans grande valeur ajoutée climatique ! De la même façon que nous aurions dû conserver notre stock de masques médicaux constitué il y a 10 ans ne jetons pas trop tôt nos réacteurs nucléaires : il sont sûrs, amortis et répondent présent jour et nuit quand nos hôpitaux et nos besoins vitaux le demandent. L'arrêt d'un premier réacteur en état de marche le 22 février, au seul motif d'honorer un accord électoral de 2011, commence à faire réfléchir ! La priorité,

comme l'ont affirmé la « Commission Aubert » et la Cour des Comptes, n'est plus à la « diversification du mix » ni à « l'essor des énergies renouvelables », mais bien, comme l'avait affirmé le Président Macron, à la lutte contre le CO2, le gaz, l'essence et le charbon.